

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA031f10

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 09.02.2010

Ateliers à Cordoue sur « Paysage, infrastructure et société »

Date : 15-16 avril 2010

Lieu : Cordoue (Espagne)

Organisée par le Conseil de l'Europe, Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire – Direction de la Culture et du Patrimoine naturel et culturel –, en collaboration le Gouvernement d'Espagne – Ministère des Infrastructures et des Transports, Ministère de la Culture, Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et des Affaires rurales et marines – la *Junta de Andalucía*, Département des Travaux publics et des transports, et le Centre pour le paysage et le territoire de l'Andalousie, Séville, Espagne.

Description : Quatre Ateliers traiteront des sujets suivants : Réseaux européens et paysage, Infrastructures et paysage selon un modèle de durabilité, Critères paysagers pour le design des infrastructures, Infrastructures pour le paysage et sa restauration. Quelque 250 participants de plusieurs pays du monde seront présents à la 9^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la [Convention européenne du paysage](#).

[Lien vers le programme](#)

Information complémentaire :

La Convention européenne du paysage est le premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. La Convention représente une importante contribution à la mise en œuvre des objectifs du Conseil de l'Europe, qui sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, la prééminence du droit ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société de l'Europe. En prenant en compte les valeurs paysagères, naturelles et culturelles du territoire, le Conseil de l'Europe cherche à préserver la vie et la qualité de la vie pour tous.

[Pour plus d'information](#)

Contacts :

Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire :

Maguelonne Déjeant-Pons (Tel : +33 3 88 41 22 53 ; maguelonne.dejeant-pons@coe.int)

Béatrice Sauvageot (Tel : +33 3 88 41 22 53 ; beatrice.sauvageot@coe.int)

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.